

Mairie de Marolles-en-Brie Place Charles de Gaulle 94440 Marolles-en-Brie	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL</b>
Délibération n° 2486/2017	<b>Objet</b> : Commissions et sous-commissions municipales permanentes – Remplacement des membres démissionnaires

Conseillers en exercice : 27      Présents : 19      Pouvoirs : 5  
Absents : 3      Votants : 24

L'an deux mil dix-sept, le 24 novembre à 20 h 30,  
Le Conseil Municipal légalement convoqué le 17 novembre 2017, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Sylvie GERINTE, Maire,

**Présents** : Sylvie GERINTE, Maire.

Jean-Michel CARIGI, Marie-Paule BOILLOT, Pierre BORNE, Danielle METRAL, Arlette LEPARC adjoints au Maire.

Joseph DUPRAT, Jean-Luc DESPREZ, Joël VILLAÇA, Nathalie BOIXIERE, Alexandre RICHE, Magali OLIVE, Martine HARBULOT, Dominique GOYER, Claude-Olivier BONNEFOY, Dominique MAIGNAN, Raymond CANTAREL, Maryse MATHIEU, Samantha CRISIAS, conseillers municipaux.

**Absents représentés** : Alain BOUKRIS pouvoir à Jean-Michel CARIGI.

Bernard KAMMERER pouvoir à Sylvie GERINTE.

Marie-France PELLETEY pouvoir à Danielle METRAL.

Florence TORRECILLA pouvoir à Alexandre RICHE.

Virginie LECARDONNEL pouvoir à Marie-Paule BOILLOT.

**Absents** : Alphonse BOYE,

Hakima OULD SLIMANE,

Fabrice LEVEAU.

Madame Nathalie BOIXIERE a été nommée secrétaire de séance.

**Vu** l'article L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** la délibération 2240/2014 du 16 décembre 2014 du conseil municipal de Marolles-en-Brie relative à la représentation du conseil municipal dans les différentes commissions ;

**Vu** la délibération 2474/2017 du 26 septembre 2017 du conseil municipal de Marolles-en-Brie portant installation de cinq nouveaux conseillers municipaux ;

**Vu** la délibération 2486/2017 en date du 21 novembre 2017 modifiant le règlement intérieur du Conseil Municipal de Marolles-en-Brie et fixant le nombre des commissions et sous-commissions municipales permanentes ainsi que le nombre de leurs représentants ;

**Considérant** que, suite à la recomposition du conseil municipal, il est devenu nécessaire de revoir les représentations au sein des commissions et sous-commissions municipales permanentes ;

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,**

**A la majorité, 21 voix pour et 3 voix contre (Martine HARBULOT, Raymond CANTAREL, Maryse MATHIEU) :**

**ARTICLE 1 : APOUVE et ENTERINE** la représentation du conseil municipal dans les différentes commissions et sous-commissions municipales permanentes comme suit :

COMMISSIONS MUNICIPALES PERMANENTES	NOMBRE DE MEMBRES
Cadre de vie	<p><b>Le maire, président de droit</b>  <b>9 membres conseillers municipaux</b>                      6 pour le groupe « Ensemble Pour l'Avenir de Marolles » : Jean-Michel CARIGI, Joël VILLAÇA, Nathalie BOIXIERE, Marie-Paule BOILLOT, Dominique MAIGNAN, Alexandre RICHE,                      1 pour le groupe « Préservons Marolles » : Martine HARBULOT,                      1 pour le groupe « Les indépendants » : Jean-Luc DESPREZ,                      1 pour le groupe « Marolles Qualité village » : Samantha CRISIAS.</p>
Finances et marchés publics	<p><b>Le maire, président de droit</b>  <b>9 membres conseillers municipaux</b>                      6 pour le groupe « Ensemble Pour l'Avenir de Marolles » : Marie-Paule BOILLOT, Pierre BORNE, Alphonse BOYE, Virginie LECARDONNEL, Jean-Michel CARIGI, Dominique GOYER,                      1 pour le groupe « Préservons Marolles » : Martine HARBULOT,                      1 pour le groupe « Les indépendants » : Joseph DUPRAT,                      1 pour le groupe « Marolles Qualité village » : Samantha CRISIAS.</p>
Communication et nouvelles technologies	<p><b>Le maire, président de droit</b>  <b>9 membres conseillers municipaux</b>                      6 pour le groupe « Ensemble Pour l'Avenir de Marolles » : Pierre BORNE, Alphonse BOYE, Claude-Olivier BONNEFOY, Joël VILLAÇA, Jean-Michel CARIGI, Magali OLIVE,                      1 pour le groupe « Préservons Marolles » : Raymond CANTAREL,                      1 pour le groupe « Les indépendants » : Jean-Luc DESPREZ,                      1 pour le groupe « Marolles Qualité village » : Pas de candidat.</p>
Enfance-jeunesses-scolaire (ex Ages de la vie)	<p><b>Le maire, président de droit</b>  <b>9 membres conseillers municipaux</b>                      6 pour le groupe « Ensemble Pour l'Avenir de Marolles » : Danielle METRAL, Magali OLIVE, Nathalie BOIXIERE, Florence TORRECILLA, Dominique GOYER, Bernard KAMMERER,                      1 pour le groupe « Préservons Marolles » : Maryse MATHIEU,                      1 pour le groupe « Les indépendants » : Hakima OULD SLIMANE,                      1 pour le groupe « Marolles Qualité village » : Samantha CRISIAS.</p>
Dynamique de la ville	<p>Le maire, président de droit  <b>9 membres conseillers municipaux</b>                      6 pour le groupe « Ensemble Pour l'Avenir de Marolles » : Alain BOUKRIS, Danielle METRAL, Arlette LEPARC, Marie-France PELLETEY, Alphonse BOYE, Florence TORRECILLA,                      1 pour le groupe « Préservons Marolles » : Raymond CANTAREL,                      1 pour le groupe « Les indépendants » : pas de candidat,                      1 pour le groupe « Marolles Qualité village » : pas de candidat.</p>
Culture	<p><b>Le maire, président de droit</b>  <b>9 membres conseillers municipaux</b>                      6 pour le groupe « Ensemble Pour l'Avenir de Marolles » : Danielle METRAL, Pierre BORNE, Alphonse BOYE, Magali OLIVE, Florence TORRECILLA, Nathalie BOIXIERE,                      1 pour le groupe « Préservons Marolles » : Martine HARBULOT,                      1 pour le groupe « Les indépendants » : Hakima OULD SLIMANE,                      1 pour le groupe « Marolles Qualité village » : pas de candidat.</p>
Associations et sport	<p><b>Le maire, président de droit</b>  <b>9 membres conseillers municipaux</b>                      6 pour le groupe « Ensemble Pour l'Avenir de Marolles » : Arlette LEPARC, Marie-France PELLETEY, Alphonse BOYE, Claude-Olivier BONNEFOY, Virginie LECARDONNEL, Alexandre RICHE,                      1 pour le groupe « Préservons Marolles » : Maryse MATHIEU,                      1 pour le groupe « Les indépendants » : Joseph DUPRAT,                      1 pour le groupe « Marolles Qualité village » : Samantha CRISIAS.</p>

SOUS-COMMISSIONS MUNICIPALES	NOMBRE DE MEMBRES
Urbanisme Rattachée à la commission municipale permanente du cadre de vie	<b>Le maire, président de droit</b> <b>9 membres conseillers municipaux</b> 6 pour le groupe « Ensemble Pour l'Avenir de Marolles » : Jean-Michel CARIGI, Marie-Paule BOILLOT, Alain BOUKRIS, Joël VILLAÇA, Dominique MAIGNAN, Nathalie BOIXIERE, 1 pour le groupe « Préservons Marolles » : Martine HARBULOT, 1 pour le groupe « Les indépendants » : Joseph DUPRAT, 1 pour le groupe « Marolles Qualité village » : Samantha CRISIAS.
Travaux Rattachée à la commission municipale permanente du cadre de vie	<b>Le maire, président de droit</b> <b>9 membres conseillers municipaux</b> 6 pour le groupe « Ensemble Pour l'Avenir de Marolles » : Jean-Michel CARIGI, Joël VILLAÇA, Alain BOUKRIS, Virginie LECARDONNEL, Dominique MAIGNAN, Alexandre RICHE, 1 pour le groupe « Préservons Marolles » : Martine HARBULOT, 1 pour le groupe « Les indépendants » : Jean-Luc DESPREZ, 1 pour le groupe « Marolles Qualité village » : pas de candidat.

**ARTICLE 2 : DIT** que toutes les commissions et sous-commissions sont présidées par le Maire ;

**ARTICLE 3 : PRECISE** que les nominations prennent effet dès que le Maire a donné lecture des résultats de l'appel à candidature,

**ARTICLE 4 : DIT** que la présente délibération modifie la délibération 2240/2014.

CERTIFIE CONFORME

MAROLLES-EN-BRIE, le 27 novembre 2017.



Sylvie GERINTE,  
Maire de Marolles-en-Brie.

**Acte à classer****2486-2017**

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

**Identifiant FAST :** ASCL\_2\_2017-12-04T12-11-54.00 ( MI208541971 )**Identifiant unique de l'acte :**  
094-219400488-20171127-2486-2017-DE ( [Voir l'accusé de réception associé](#) )**Objet de l'acte :** Commissions et sous-commissions municipales  
- remplacement des membres démissionnaires  
**Date de décision :** 27/11/2017**Nature de l'acte :** Délibération**Matière de l'acte :** 5. Institutions et vie politique  
5.2. Fonctionnement des assemblées  
5.2.2. fonctionnement commissions municipales  
5.2.2.1. commissions municipales**Acte :** [2486-2017 Com. et sous-com. municipales permanentes - Remplacement.PDF](#)

Classer

Annuler

<b>Préparé</b>	Date 04/12/17 à 12:11	Par <a href="#">MARQUES Christine</a>
<b>Transmis</b>	Date 04/12/17 à 12:11	Par <a href="#">MARQUES Christine</a>
<b>Accusé de réception</b>	Date 04/12/17 à 12:16	